

## Risques naturels et technologiques

### BEUZEVILLE LA GRENIER

#### INFORMATION DES POPULATIONS

**IMPORTANT**  
Conserver  
soigneusement  
ce document

#### LE MOT DU MAIRE

« Notre commune est exposée à 3 risques majeurs : 2 risques naturels et 1 risque technologique.

Bien que les dangers soient localisés dans certaines parties du territoire communal, chaque habitant a droit à une information préventive.

Le présent document a pour objectif de vous exposer tous les risques auxquels nous pourrions être confrontés à BEUZEVILLE LA GRENIER : mouvement de terrain, inondation et transport de matières dangereuses.

Sans vouloir dramatiser, il faut être conscient que le risque nul n'existe pas. Alors, soyons prêts à réagir face à ces événements.

Je souhaite que ce document réalisé conjointement avec les services de l'État vous apporte l'information claire que vous pouvez attendre sur ce sujet ».

Le maire,

Gérard CAPOT

La commune de BEUZEVILLE LA GRENIER est exposée à :

■ 2 risques naturels



Mouvement de terrain  
(cavités souterraines)



Inondation  
(uniquement certains secteurs)

■ 1 risque technologique



Transport de matières  
dangereuses

#### L'INFORMATION PRÉVENTIVE

L'article L125-2 du code de l'environnement précise que "les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent." Informés, les citoyens intégreront mieux le risque majeur dans leur vie courante, pour mieux s'en protéger et acquerront ainsi une confiance lucide, génératrice de bons comportements individuels et collectifs.



Conformément à l'article R125-11 du code de l'environnement, ce document a été établi en novembre 2005 par la mairie de Beuzeville la Grenier au vu des connaissances locales et des informations transmises par la préfecture de la Seine-Maritime (SIRACED-PC 76) en collaboration avec les services de la direction départementale de l'équipement (DDE 76), la direction régionale de l'Industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE 76), le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 76).



PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME



## Le risque cavités souterraines

Les principales consignes de sécurité



Evacuez l'habitation si elle est menacée



Eloignez-vous de la zone instable

### Situation

- Un inventaire des indices de cavités souterraines a été réalisé en 1986. Avec l'enquête départementale de 1995 et autres informations postérieures, ce sont plus de 100 indices qui ont été répertoriés.
- Des dommages ont été constatés par arrêté de catastrophe naturelle pour des effondrements de terrain en mars 1995 (arrêté du 08/01/1996), suite à de fortes pluies.
- En octobre 2004, 4 indices ont été répertoriés à proximité de la ligne SNCF hors de son emprise.
- Par ailleurs, le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a répertorié 2 indices supplémentaires sur le territoire communal (source : site [www.bdmvt.net](http://www.bdmvt.net)).

### Prévention

- Le plan local d'urbanisme (PLU) intègre, dans son zonage, les périmètres de risque associés aux indices de cavités souterraines identifiées.
- La cartographie réalisée dans ce document est susceptible d'être modifiée en fonction de l'actualisation des données.
- Toute personne qui a connaissance de l'existence d'une cavité souterraine ou d'une marnière, dont l'effondrement est susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens, doit en informer le maire. Celui-ci communique au représentant de l'Etat les éléments dont il dispose à ce sujet (article L563-6 du code de l'environnement).



## Le risque inondation

Les principales consignes de sécurité



Abritez-vous,  
fermez portes,  
fenêtres et aérations



Coupez le gaz  
et l'électricité



Montez à pied  
dans les étages



Ecoutez la  
radio



N'allez pas  
chercher vos  
enfants à l'école



Libérez les  
lignes pour  
les secours

### Situation

- Les risques d'inondation sont dus à des phénomènes de ruissellement provenant des plaines agricoles, suite à de fortes précipitations et ne concernent que certains secteurs de la commune.
- Des dommages ont été constatés par arrêtés de catastrophe naturelle pour les inondations de juin et décembre 1993 (arrêtés des 20/08/1993 et 11/01/1994), ainsi qu'en décembre 1999 (arrêtés des 29/12/1999 et 07/02/2000).

### Prévention

- Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la vallée du Commerce, approuvé le 19 février 2004, propose la poursuite de travaux coordonnés de protection contre les inondations sur la commune : création de bassins de retenue, etc.



## Le risque transport de matières dangereuses

Les principales consignes de sécurité



Abritez-vous



Fermez toutes les ouvertures vers l'extérieur



Ecoutez la radio



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne fumez pas



Libérez les lignes pour les secours

### Situation

- Le transport de matières dangereuses à BEUZEVILLE LA GRENIER a lieu par voie routière, voie ferrée et canalisation.
- Les principaux axes routiers sont la route départementale D 910 et l'autoroute A 29.
- La ligne SNCF est utilisée régulièrement pour le transport de matières dangereuses.
- 1 canalisation de gaz exploitée par la société GDF est située sur la commune.

### Prévention

- Une réglementation rigoureuse portant sur :
  - la formation des personnels de conduite,
  - la construction de citerne selon des normes établies avec des contrôles techniques périodiques,
  - l'identification et la signalisation des produits dangereux transportés (code de danger, code matière, fiche de sécurité).
- Des plans de secours sont élaborés par les services de l'État et mis en œuvre en cas d'incident ou d'accident.

### LE TRANSPORT ROUTIER DE MATIERES DANGEREUSES

**SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT**

Code danger & N° produit

LOCALITÉ 33 1203

Code danger & N° produit

Symboles de Danger

Codes danger & N° produit

Codes danger & N° produit

CODES DANGER  
DE CITERNE POUR LE  
TRANSPORT DES LIQUIDES

18 ou 112 en indiquant la commune et l'adresse exacte

- ne pas vous exposer au produit (nuage de gaz, liquide, fumée ...)
- éloigner les personnes à proximité, éloignez-vous et mettez-vous à l'abri
- donner l'alerte aux services d'urgence 18 ou 112 en indiquant la commune et l'adresse exacte
- si possible et sans prendre de risque, décrire la plaque orange (chiffres) et les symboles.

### PRINCIPAUX SYMBOLES DE DANGER

MATIÈRE EXPLOSIVE	MATIÈRE RADIACTIVE	EMISSION DE GAZ INFLAMMABLE AU CONTACT DE L'EAU	MATIÈRE DU GAZ COMBURANT	MATIÈRE DU GAZ TOXIQUE	GAZ OU LIQUIDE INFLAMMABLE	GAZ SOUS PRESSION	MATIÈRE SOLIDE INFLAMMABLE	MATIÈRE CORROSIVE
-------------------	--------------------	---	--------------------------	------------------------	----------------------------	-------------------	----------------------------	-------------------

## Information

- La préfecture dispose d'un système d'alerte téléphonique automatique, appelé GALA, qui permet de prévenir les élus ou leurs collaborateurs au plus vite en cas d'événement nécessitant.

**Téléphone :** 02.35.31.70.42  
06.72.93.92.96

Mairie de BEUZEVILLE LA GRENIER  
n° d'urgence de la mairie pour le week-end

**Téléphone :** 02.32.76.50.00

Préfecture de la Seine-Maritime (SIRACED-PC) ☎ [www.seine-maritime.pref.gouv.fr](http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr)

### Risques naturels

**Téléphone :** 02.35.58.53.27  
08.92.68.02.76

Direction départementale de l'équipement (DDE)  
Répondeur Météo-France ☎ [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

### Risques technologiques (TMD)

**Téléphone :** 02.35.52.32.00

Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE)  
✉ [www.haute-normandie.drire.gouv.fr](http://www.haute-normandie.drire.gouv.fr)

✉ [www.prim.net](http://www.prim.net)

Site Internet du ministère de l'écologie et du développement durable

✉ [www.ac-rouen.fr/rectorat/profession\\_rme/home.htm](http://www.ac-rouen.fr/rectorat/profession_rme/home.htm) Site Internet de l'académie de Rouen

## Consignes dans tous les cas

**1/ abritez-vous**

**2/ écoutez la radio**

**3/ Respectez les consignes formulées par les autorités**

*FRANCE BLEU Haute-Normandie 95.1 FM      FRANCE INTER 88.9 FM      EUROPE 2 101.8 FM*

## Plan d'affichage

La réglementation prévoit l'organisation des modalités d'affichage des consignes de sécurité à appliquer en cas de survenue du risque. Lorsque la nature du risque ou la répartition de la population l'exige, cet affichage peut être apposé dans les locaux et terrains suivants :

- Etablissements recevant du public dont l'effectif public ou personnel est supérieur à 50 personnes,
- Immeubles destinés à l'exercice d'une activité industrielle, commerciale, agricole ou de service dont le nombre d'occupants dépasse 50,
- Terrains de camping ou aires de stationnement de caravanes dont la capacité équivaut au moins à 50 campeurs sous tente ou à 15 tentes et caravanes à la fois,
- Locaux d'habitation de plus de 15 logements.

Les affiches sont disponibles en mairie. Le plan d'affichage, élaboré par le maire, répertorie risque par risque les locaux de plus de 50 personnes ou 15 logements situés dans les zones concernées. Au vu du plan d'affichage, les affiches devront être apposées par les propriétaires à chaque entrée de bâtiments ou à raison d'une affiche par 5000 m<sup>2</sup> pour les terrains de camping et stationnement de caravanes.



Modèle de l'affiche qui sera apposée par le maire dans les établissements recevant du public (ERP)

*Le présent document se veut un moyen de sensibilisation et d'information, il n'est pas opposable aux tiers*



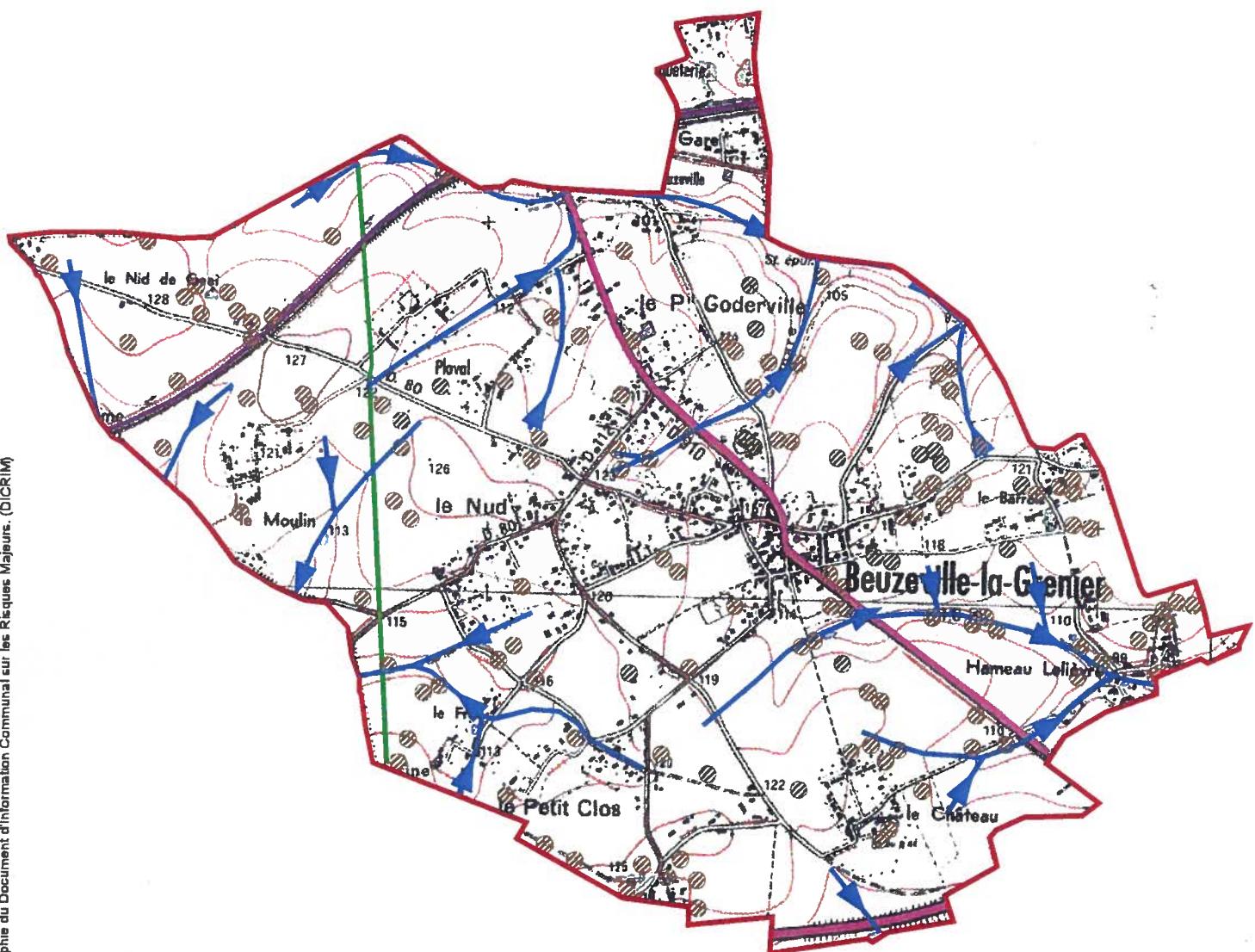
PREF 76

**BEUZEVILLE LA GRENIER**

**Risques :**  
**Transport de Matières dangereuses**  
**Inondation**  
**Mouvement de terrain**



Catélographie du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. (DICRIM)



**LEGENDE**

### Risques technologiques

#### **Transports de matières dangereuses**

Routier



#### Canalisation souterraine de gaz

## Risques naturels

## Axes de ruissellement

## Indice de cavité souterraine (inventaire non exhaustif susceptible d'être modifié)



0 500 1000 Mètres

Scan 25 - 2005  
© IGN - Paris - 2005  
Autorisation n° 43-05001

**Préfecture de la Seine-Maritime**  
**Cartographie - SIRACED-PC**  
**novembre 2005**

**La zone d'information préventive des populations correspond au moins à la zone des risques.**

Document cartographique élaboré en novembre 2005, en fonction des connaissances et des documents de référence.